

FR

FR

FR



COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 14.12.2010

SEC(2010) 1558 final

Vol. 5

DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION

Documents divers concernant le rapport de la Commission au Conseil relatif au régime de l'impôt "octroi de mer" appliqué dans les départements français d'outre-mer

Document accompagnant le

**RAPPORT DE LA COMMISSION AU CONSEIL
relatif au régime de l'impôt "octroi de mer" appliqué dans les départements français
d'outre-mer
COM(2010) 742 final**

Produits de la minoterie

Position douanière (décision 2004)	Catégorie de produits	Montant de l'aide		Résultat fiscal		l'emploi		part de marché		les échanges
								% livraison/marché local		
		2005	2007	2005	2007	2005	2007	2005	2007	
11 01 00	Produits de la minoterie	1.093.336	1.393.498	4,2	4,7	18	20	87	93	-26%
11 02										
11 06										

Commentaires :

Caractéristiques

L'activité de production de farine à la Martinique s'organise autour de deux petites unités qui ont su prendre le relais de l'unité installée en Guadeloupe et qui assurait avec l'importation, l'approvisionnement du marché. Réalisée à partir de matières importées, les ventes internes ont crû de 2,8% pour atteindre 4,363 M€ en 2007.

Les importations ont dans le même temps accusé un repli important.

Ces structures qui profitent de la dynamique du marché de la boulangerie et de la pâtisserie s'affirment comme des partenaires impliqués du secteur.

Forces/Faiblesses

(+) La qualité, la proximité et la compétitivité des produits semblent constituer les principaux atouts de ces structures.

(+) RD active pour compléter la gamme de produits et répondre à la fois aux exigences des professionnels et des particuliers.

(-) L'impossibilité de réaliser des économies d'échelle importantes du fait de l'ultrapériphéricité du territoire

(-) surdimensionnement des investissements, rentabilité faible, dépendance d'un petit nombre de produits.

Différentiels

Le différentiel de 26 points consentis à la production intérieure s'inscrit dans la volonté de soutien de cette activité supportant d'importants surcoûts.

Elle est génératrice d'emplois et de valeurs ajoutées et s'inscrit dans une cohérence du marché Antilles. Le maintien du différentiel se révèle nécessaire pour cette activité.

Préparations alimentaires

Position douanière (décision 2004)	Catégorie de produits	Montant de l'aide		Résultat fiscal		l'emploi		part de marché		les échanges	
								% livraison/marché local			
		2005	2007	2005	2007	2005	2007	2005	2007		
15 17 10	Préparations alimentaires, graisses d'origine animale, produits de la confiserie, produits de la boulangerie										
16 01											
16 02											
16 04 20											
16 05											
17 04											
17 04 90 55											
18 06											
19 01											
19 01 10											
19 02											
19 04											
19 05			5.052.475	5.526.230	4%	11%	347	336	23,13	26,10	-39%
20 01											
20 05											
20 06											
20 07											
20 08											
20 09											
21 03											
21 04											
21 04 20											
21 05 00											
21 06											
21 06 10 80											

FR

FR

Commentaires :

Caractéristiques

Ces produits relèvent d'activités industrielles et artisanales fortement concurrentielles. Les politiques d'accompagnement financiers sont complétés par le volet fiscal, défiscalisation et exonération d'octroi de mer. Ils s'inscrivent dans une logique de substitution d'importations et sont au centre d'enjeux importants en termes de valeurs ajoutées locales et d'emplois.

Les préparations alimentaires du chapitre 16 relèvent d'un marché largement dominé par la concurrence extérieure. En 2007, les importations ont augmenté de 2,6% pour atteindre 15,96 M€.

On note même une régression des ventes internes sur les positions 1604.

Concernant les préparations alimentaires du chapitre 17, les ventes internes regrettent au détriment d'une importation qui croît de 28%.

Cette baisse affecte aussi les préparations à base de cacao (1806) dans une moindre proportion.

Les produits de la boulangerie (chapitre 19) profitent de la dynamique de croissance que ceux de la minoterie. Ils gagnent en part sur un marché en croissance qui demeure cependant dominé par l'importation (+13% en 2007). Ils ont du mal à s'affirmer à l'export.

Les confitures et autres préparations de fruits et de légumes qui concentrent l'activité de 3 producteurs résistent avec les jus à l'emprise de la concurrence des produits importés.

Les crèmes glacées sont les seules avec les sauces (positions 2103 et 2105) à connaître une phase de croissance des ventes internes. Cette situation tient en partie à l'organisation de la production.

Elle repose sur deux unités industrielles sous franchises et des structures artisanales orientées vers la demande intérieure.

On notera que dans ce contexte de concurrence exacerbée, la seule usine de fabrication de margarine (1507) a dû cesser son activité.

Forces/Faiblesses

(-) Dimensionnées pour la satisfaction principale du marché intérieur,

(-) Ces structures n'ont pas la taille critique suffisante pour absorber la pression concurrentielle qui s'exerce principalement sur le crière du prix.

(-) Les surcoûts résultant du poids des investissements, des coûts d'approvisionnements,

(-) Les conditions d'exploitation et commercialisation ne sont pas compensées.

(+) Les facteurs de différenciation des produits et la démarche permanente d'innovation (nouveaux produits, nouveaux arômes, packaging ...) contribuent au maintien voire au développement de ces activités,

Différentiels

A l'exception de la position 2103 (sauces), ces produits bénéficient d'une compensation active par l'octroi de mer compris entre 20 et 30 points entièrement valorisée dans la plupart des cas.

On relève le rôle régulateur particulièrement actif du différentiel d'octroi de mer sur ces produits qualitativement substituables où l'élasticité par rapport au prix est très forte.

Dans la dynamique de soutien, le différentiel pourrait en l'absence de production de margarine être supprimé.

Eaux, boissons sans alcools

Position douanière (décision 2004)	Catégorie de produits	Montant de l'aide		Résultat fiscal		l'emploi		part de marché		les échanges
		2005	2007	2005	2007	2005	2007	% livraison/marché local		
								2005	2007	
22 01	Eaux, boissons non alcoolisées, bières de malt et vinaigre	21.480.434	15.281.117	0,145	-0,16	331	333	80,09	73,55	13%
22 01 90										
22 02 10 00										
22 02 90										
22 03 00										
22 09										

Commentaires :

Caractéristiques

Le marché local de l'eau en bouteille est dominé par deux opérateurs.

La production de boissons gazeuses s'organise principalement autour de deux unités référentes franchisées de groupes internationaux qui développent parallèlement leur propres gammes de produits. La concurrence est au plan régional renforcée par la proximité d'entités basées en Guadeloupe et par les velléités de diversification des producteurs d'eaux.

En 2007, le chiffre d'affaires hors exportation de la position 2201 a enregistré une diminution de 18% et s'est établi à 57,8 M€.

Cette baisse est encore plus forte pour la position 2202 (-28,7%) dont le chiffre d'affaires déclaré aux douanes est passé de 52,7 M€ en 2006 à 37,6 M€ en 2007.

Concernant la production de produits maltés, 2007 marque une rupture.

Les ventes internes par le seul opérateur local a chuté de 50% remettant en cause le rééquilibrage observé depuis quelques années avec l'importation.

Les ventes internes passent de 8,2 M€ en 2006 à 4,1 M€ en 2007. Cette baisse prévaut également pour les exportations qui atteignent 481 194 € (-14%). Les importations s'élèvent à 9,2M€, en hausse de 3,5% en 2007

Forces/Faiblesses

(+) La production d'eaux et de boissons regroupe des structures à forte vocation exportatrice.

(+) Entreprises dynamiques ayant une bonne image, entreprises certifiées, sources naturelles pour la production d'eau

(-) Ces marchés se révèlent cependant très concurrentiels et fortement impactés par la variable "prix".

(-) Les investissements de modernisation effectués pour certains grâce à la défiscalisation et aux concours du FEDER ne règlent pas le double problème de la compétitivité et de débouchés.

(+) Impact social indéniable. Elles demeurent fortement tributaires des politiques de différentiels qui les justifient économiquement.

Différentiels

Rhums et alcools

Position douanière (décision 2004)	Catégorie de produits	Montant de l'aide		Résultat fiscal		l'emploi		part de marché		les échanges
								% livraison/marché local		
		2005	2007	2005	2007	2005	2007	2005	2007	
22 08 40	Rhums et boissons alcoolisées	9.769.262	7.099.705	0,70	0,71	264	270	97,55	95,87	59%
22 08 70										
22 08 90										

Commentaires :

Caractéristiques

Le marché des alcools présente à la Martinique une configuration particulière tenant à l'existence d'une production importante relevant de 3 produits identifiés (rhums, liqueurs, eaux -de -vie) destinés principalement à l'exportation et de produits d'importations substituables issus du même chapitre douanier.

Si les ventes internes de rhums effectuées en 2006 et 2007 régressaient, l'augmentation observée de la consommation d'alcools bénéficierait globalement à l'importation qui demeurerait stable avec près de 28,5 millions d'euros.

En termes d'emploi, l'industrie du Rhums représente plus de 200 ETP, celle des punches et des liqueurs, une soixantaine.

Mises à part deux unités, l'ensemble des distilleries du pays appartiennent à des groupes.

La fabrication de liqueurs et de punches regroupe une dizaine d'entités dont 3 ont une dimension industrielle.

Forces/Faiblesses

(+) Les productions disposent de forts potentiels à l'export et s'appuient pour les rhums sur le label AOC.

(+) Les liqueurs valorisent des savoirs faire et mettent en oeuvre des techniques alliant tradition et modernité.

(+) Les essences et les fruits locaux constituent dans une large part la base de réalisation de ces produits.

(-) S'agissant des punches et des liqueurs, peu de résultats à l'export.

(-) Couteux programmes de modernisation et de mise aux normes.

Différentiels

Les différentiels consentis sont maximisés au taux de 30.